



Forums de la Transparence du secteur forestier – Rapport 2019

Gabon, Cameroun, République du Congo

Sommaire

Sommaire.....	1
1. Introduction.....	2
1.1. L’initiative SPOTT	2
1.2 Objectifs des Forums de la Transparence du secteur forestier	2
1.3 Déroulement des forums et participants.....	3
2. Présentations des intervenants.....	5
2.1 Présentation de l’initiative SPOTT.....	5
2.1.1 Questions et réponses sur SPOTT	5
2.2 Présentations par des acteurs locaux	8
2.2.1 Interventions au Forum du Gabon.....	8
2.2.2 Interventions au Forum du Cameroun	10
2.2.3 Interventions au Forum de la République du Congo	11
3. Résultats des ateliers d’échanges.....	13
3.1 Avantages et opportunités.....	13
3.2 Obstacles et actions	14
Conclusion	17
Annexe – Participants et évaluations	18
Nombre de participants	18
Nombre d’organisations représentées	18
Résumé des questionnaires de satisfaction.....	19



1. Introduction

Trois Forums de la Transparence du secteur forestier se sont tenus le 26 février 2019 à Libreville au Gabon, le 4 mars 2019 à Douala au Cameroun, et le 7 mars 2019 à Brazzaville en République du Congo.

Ces forums ont été organisés par la Zoological Society of London (ZSL) dans le cadre de [l'initiative SPOTT](#) et en partenariat avec des organisations locales :

- L'Union des Forestiers Industriels du Gabon et Aménagistes (UFIGA) au Gabon
- Le Groupement de la Filière Bois du Cameroun (GFBC) au Cameroun
- L'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) en République du Congo



1.1. L'initiative SPOTT

ZSL a lancé l'initiative SPOTT en 2014, d'abord dans le secteur de l'huile de palme, puis dans les secteurs bois et pâte à papier. SPOTT (Sustainability Policy Transparency Toolkit) est une plateforme en ligne, gratuite et accessible à tous, qui promeut la production et le commerce durables de marchandises. En évaluant la transparence, SPOTT incite à l'adoption de bonnes pratiques. Chaque année, SPOTT évalue des producteurs et négociants de bois, pâte à papier et huile de palme en fonction d'une grille de plus de 100 indicateurs. Ces entreprises sont évaluées à l'aune des informations qu'elles publient quant à leurs activités et engagements en faveur des problématiques environnementales, sociales, et de gouvernance. SPOTT évaluera également des entreprises productrices de caoutchouc naturel à partir de l'automne 2019.

L'initiative SPOTT a récemment obtenu une subvention du DFID¹ dans le cadre du programme [Forest Governance, Markets and Climate \(FGMC\)](#). Cette subvention permet l'expansion de l'initiative SPOTT pour évaluer et soutenir un plus grand nombre d'entreprises des secteurs bois et pâte à papier, en particulier dans des pays qui ont un processus en cours d'Accord de Partenariat Volontaire (APV) avec l'Union Européenne dans le cadre de [FLEGT](#)² : le Cameroun, le Gabon, la République du Congo et l'Indonésie. SPOTT s'étend également aux entreprises négociantes en Chine qui s'approvisionnent de bois en Afrique. Dans le cadre de cette expansion, 100 entreprises de bois et pâte à papier sont évaluées cette année (50 de plus qu'en 2018), un Supporter Network réunissant des investisseurs et autres utilisateurs de SPOTT est créé, et de nouveaux indicateurs sont développés, notamment pour évaluer le reporting public des entreprises concernant leurs obligations légales et leur prise en compte des questions de genre.

1.2 Objectifs des Forums de la Transparence du secteur forestier

Les Forums de la Transparence 2019 ont été organisés pour permettre à SPOTT de rencontrer les parties prenantes des secteurs forestiers des principaux pays cibles (Cameroun, République du Congo, Gabon, Indonésie et Chine). Ils ont permis aux participants de se familiariser à l'approche, aux utilisateurs et au

¹ DFID (Department for International Development) : Ministère du Développement International du Royaume-Uni.

² FLEGT, Forest Law Enforcement, Governance and Trade en anglais, ou « Programme pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux » en français, est un plan d'action de l'Union Européenne.

fonctionnement de l'initiative SPOTT. Parallèlement, l'équipe SPOTT a pu écouter les commentaires et préoccupations des parties prenantes afin d'y adapter au mieux l'outil et le soutien qu'elle peut apporter.

Ces Forums ont également été organisés pour offrir aux différentes parties prenantes une plateforme pour se réunir, débattre, et échanger leurs idées quant à la transparence du secteur forestier. Les participants ont discuté des opportunités et avantages qu'offrent une transparence accrue, des difficultés et obstacles à accroître la transparence du secteur et d'actions possibles pour les surmonter. Dans ce contexte, le développement des Accords de Partenariat Volontaire (APV) dans le cadre de FLEGT, l'évolution des cadres juridiques et la contribution de la certification à l'ensemble de ces mutations ont également été abordés.

D'autres Forums de la Transparence seront organisés dans les mêmes pays en 2020.

1.3 Déroulement des forums et participants

Lors de chaque Forum, la session du matin a été dédiée à l'industrie et a réuni des entreprises forestières et leurs associations et syndicats professionnels. L'équipe de ZSL a présenté SPOTT aux participants (voir section [Présentation de l'initiative SPOTT](#)). Les participants ont ensuite pu poser des questions et faire part de leurs commentaires et suggestions (voir section [Questions et réponses sur SPOTT](#)). Certains représentants d'entreprises et organisations sont également intervenus pour exposer aux autres participants leurs points de vue sur la transparence et les difficultés et avantages qu'ils voient à accroître celle du secteur et de leur entreprise (voir section [Présentations par des acteurs locaux](#)).

Entreprises et organisations de l'industrie représentées lors de la session du matin :

- **Gabon** : ASI, ATIBT, BSO, CBG, GWI, Precious Woods Gabon, SEEF, SOMIVAB, TBNI, UFIGA
- **Cameroun** : Alpica, GFBC, Groupe Fokou, Pallisco-CIFM, SEEF, Vicwood-Thany, Wijma
- **République du Congo** : Afriwood Industries, Asia Congo Industries, ATIBT, BTC, CIB, Interholco-IFO, SICOFOR, SIFCO, Taman Industries Ltd, UNIBOIS, UNICONGO

La session de l'après-midi a réuni des participants issus de l'industrie, de la société civile et de l'administration. Cette session a été ouverte par des discours introductifs des organisateurs de l'évènement et représentants des gouvernements avant une brève présentation de l'initiative SPOTT par l'équipe de ZSL. Trois personnes issues d'organisations de la société civile et d'organisations multilatérales ont ensuite présenté leurs activités et points de vue sur la transparence du secteur (voir section [Présentations par des acteurs locaux](#)). Enfin, un atelier d'échanges a permis aux participants de réfléchir en petits groupes puis de partager leurs idées quant aux avantages et opportunités de la transparence, aux obstacles à une transparence accrue et aux actions pour surmonter ces difficultés (voir section [Résultats des ateliers d'échanges](#)).

Organisations de la société civile et administrations représentées l'après-midi, en plus des entreprises et organisations citées ci-dessus :

- **Gabon** : Brainforest, Bureau de Coordination du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), Contrôle Aménagement Forestier (CAF), CURFOD, Forest Stewardship Council (FSC), Ministère des Forêts, Muyissi Environnement, OREADE-BRECHE, TERE, point focal APV FLEGT, WWF Gabon
- **Cameroun** : FLAG, FODER, Global Timber Forum, Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), Proforest, TRAFFIC, ZSL Cameroun
- **République du Congo** : AFD, Cellule de la Législation Forestière et de la Traçabilité (CLFT), ClientEarth, Comptoir Juridique Junior, Délégation de l'Union Européenne en République du Congo, FAO, Forum pour la Gouvernance et les Droits de l'Homme (FGDH), FODER, Ministère des Finances et du Budget,

Ministère de l'Economie Forestière (MEF), ODDHC, Observation indépendante (OI) FLEGT, PGDF, Point focal FLEGT, TERA, World Resources Institute (WRI)



Participants au Forum du Gabon (Libreville, 26 février 2019). Crédit image : ZSL



Participants au Forum du Cameroun (Douala, 4 mars 2019). Crédit image : ZSL



Participants au Forum de la République du Congo (Brazzaville, 7 mars 2019). Crédit image : ZSL

2. Présentations des intervenants

2.1 Présentation de l'initiative SPOTT

Lors des forums, l'équipe SPOTT a présenté aux participants les objectifs, l'approche et le fonctionnement de [l'initiative SPOTT](#). L'équipe a expliqué en quoi les résultats publiés sur SPOTT répondent à une demande pour plus de transparence, en quoi et comment SPOTT peut être utile aux entreprises, comment l'équipe SPOTT peut aider les entreprises à accroître leur transparence et leur score SPOTT, comment et par qui sont utilisés les résultats publiés. Quelques [résultats des évaluations](#) menées en 2018 dans les secteurs du bois et de la pâte à papier ont été présentés et commentés. Une session de questions et réponses s'est ensuite tenue afin de répondre aux interrogations des participants au sujet de SPOTT.

La section suivante se présente sous la forme d'une Foire aux Questions et rassemble les principales questions posées au sujet de SPOTT et discutées lors des Forums 2019. L'équipe SPOTT a par ailleurs bien noté les commentaires et suggestions qui ont été fait lors des Forums et qui permettent d'éclairer les futurs développements de l'initiative.



Présentation de SPOTT au Forum du Gabon. Crédit image : ZSL

2.1.1 Questions et réponses sur SPOTT

Comment sont sélectionnées les entreprises qui sont évaluées sur SPOTT ? Nous souhaitons faire partie des entreprises évaluées par SPOTT, comment faire ?

SPOTT sélectionne les entreprises en fonction de leur taille dans le secteur et de leur potentiel impact sur la biodiversité et les communautés des forêts tropicales. Les critères pris en compte incluent donc la capitalisation de l'entreprise, la superficie des concessions ou le volume commercé, la proximité des concessions avec des écosystèmes riches en biodiversité (par exemple les parcs nationaux), l'existence de conflits avec les communautés locales (par exemple relatés dans des rapports de l'industrie ou des médias), etc.

Les entreprises peuvent être désignées par un tiers ou se porter volontaires pour l'évaluation en remplissant le formulaire dédié sur le site internet de SPOTT ([lien vers le formulaire](#)). SPOTT étudie alors la possibilité

d'intégrer les entreprises qui répondent aux critères ci-dessus. Les entreprises peuvent par ailleurs demander à ne pas être évaluées sur SPOTT, mais cela n'est accordé que dans des circonstances exceptionnelles, telles que par exemple la vente par l'entreprise de ses concessions forestières.

Comment sont menées les évaluations ? Impliquent-elles un travail sur le terrain ou des vérifications ? Les entreprises doivent-elles fournir des informations à SPOTT pour être évaluées ?

SPOTT évalue les producteurs et négociants de marchandises à l'aune de la communication publique de leurs politiques, activités et engagements. Chaque année, l'équipe SPOTT consulte donc les sites internet, rapports et publications des entreprises disponibles dans le domaine public et évalue chacun des indicateurs en fonction des informations trouvées en ligne.

L'équipe SPOTT ne se rend pas sur le terrain pour vérifier si les entreprises respectent leurs engagements et ne prend pas en compte pour l'évaluation des informations envoyées à ZSL par les entreprises si celles-ci ne sont pas disponibles publiquement. Toutefois, les entreprises ont la possibilité de commenter leurs évaluations provisoires et d'améliorer leur reporting avant la publication des résultats sur le site de SPOTT.

SPOTT relaie également des articles et rapports disponibles sur internet au sujet des activités des entreprises. Les liens vers ces publications sont indiqués en bas de page dans le « Media Monitor » et fournit aux utilisateurs des informations supplémentaires sur la mise en œuvre de leurs engagements par les entreprises. Ces articles et rapports ne sont toutefois pas pris en compte dans l'évaluation et le score des entreprises.

Comment les indicateurs SPOTT sont-ils développés ?

Les indicateurs SPOTT couvrent les principaux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance associés à la production de bois et de pâte à papier. Ils reflètent et complètent d'autres cadres d'analyses et recommandations pour la production durable, tels que ceux du Forest Stewardship Council (FSC), du Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC), de la Global Reporting Initiative (GRI) et du United Nations Global Compact (UNGC).

ZSL a développé cette grille d'indicateurs en s'appuyant sur l'expertise et les retours d'expérience de différentes parties prenantes du secteur, dont des producteurs de bois et pâte à papier, des représentants du secteur de la finance et d'entreprises de transformation, des ONG, et d'autres experts de l'industrie. Chaque année, les entreprises évaluées et autres parties prenantes sont consultées au sujet de la grille d'indicateurs SPOTT Timber and Pulp durant la période de sa révision. SPOTT s'appuie également sur un Groupe Consultatif Technique pour développer ses indicateurs et sélectionner les entreprises évaluées.

Les indicateurs ont-ils tous le même poids dans l'évaluation ? Sont-ils identiques pour toutes les entreprises quels que soient les pays dans lesquels elles opèrent ?

Les indicateurs utilisés pour évaluer les entreprises de bois et pâte à papier valent chacun 1 ou 2 points et sont les mêmes pour toutes les entreprises, quels que soient les pays dans lesquels elles opèrent. Toutefois, certains indicateurs sont non applicables et donc désactivés selon les caractéristiques et activités de l'entreprise. Par exemple, une entreprise qui ne fait que de l'exploitation en forêts naturelles ne sera pas évaluée en fonction des indicateurs dédiés aux plantations. En tout, 107 indicateurs sur les 131 utilisés en 2019 peuvent être activés ou désactivés pour s'adapter aux caractéristiques et activités des entreprises.

Comment SPOTT aide-t-il les entreprises à améliorer leur score ?

L'équipe SPOTT prend contact avec les entreprises à différents moments du processus d'évaluation et les invite à transmettre des commentaires et poser des questions. L'équipe SPOTT rencontre régulièrement les entreprises pour discuter avec elles de leurs évaluations et leur donner des conseils sur la manière de les

améliorer. La grille d'indicateurs, le protocole de recherche et les évaluations publiées par SPOTT et disponibles sur le site internet permettent également aux entreprises d'identifier les lacunes dans les informations qu'elles publient et de connaître les bonnes pratiques sociales, environnementales et de gouvernance qui sont pertinentes au secteur.

Publiez-vous des données sensibles ou confidentielles ?

SPOTT évalue les entreprises en fonction d'informations que les entreprises elles-mêmes ont mises dans le domaine public ou en utilisant des sites internet de tiers indiqués dans le protocole de recherche, tels que des sites d'initiatives ou réseaux dont les entreprises sont membres. Les informations elles-mêmes ne sont pas vérifiées mais viennent de sources qui sont considérées comme fiables par SPOTT et ses parties prenantes.

Enfin, SPOTT consulte les entreprises et autres parties prenantes sur les indicateurs utilisés pour les évaluations afin de s'assurer que ceux-ci ne requièrent pas la publication de données sensibles ou de données dont la juridiction dans laquelle se trouve l'entreprise interdit la publication.

Qui utilise les résultats publiés sur SPOTT ? Comment SPOTT travaille-t-il avec ses utilisateurs ? SPOTT s'adresse-t-il aux banques locales des pays ou ont été organisés les Forums ?

SPOTT a été conçu à la demande de parties prenantes du secteur financier, pour soutenir un engagement constructif entre le secteur financier et les entreprises forestières et productrices d'huile de palme. SPOTT permet à ses utilisateurs d'identifier les domaines dans lesquels une entreprise excelle ou progresse, et ceux où elle pourrait faire preuve de davantage de transparence ou adopter de meilleures pratiques. Le principal public visé par SPOTT est constitué d'institutions financières (investisseurs, gestionnaires d'actifs, banques, instituts de recherche) et d'acheteurs qui sont intéressés par les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance de ces entreprises. Au cours de l'année 2018, plus de 18 000 utilisateurs ont visité 134,000 fois les pages du site internet de SPOTT. Le « Dashboard » SPOTT, auquel les utilisateurs peuvent s'inscrire gratuitement afin de télécharger les données issues des évaluations SPOTT et d'autres analyses, a vu plus de 500 inscriptions depuis son lancement en janvier 2018.

Pour le moment, l'équipe SPOTT n'a pas ou peu de liens avec des institutions bancaires locales dans le bassin du Congo, en Indonésie ou en Chine mais invite ces acteurs à utiliser les données publiées par SPOTT dans leur prise de décision et dans leurs dialogues avec leurs clients, le cas échéant, et à contacter l'équipe SPOTT pour toute demande d'informations.

Comment la conformité des entreprises aux obligations légales est-elle prise en compte dans les évaluations SPOTT ? Quels systèmes de certification sont pris en compte par SPOTT et comment ?

Certains indicateurs SPOTT sont dédiés à la certification et/ou à la légalité. Des points peuvent donc être obtenus par les entreprises si la légalité de leurs activités est certifiée par une tierce partie telle que la norme Forests Products Legality Verification (FLV) de Rainforest Alliance, ou lorsque les entreprises ont leurs Unités Forestières d'Aménagement (UFA) ou leur approvisionnement en bois certifié FSC ou PEFC. Cette année, SPOTT a renforcé la place de la légalité dans ses évaluations et de nouveaux indicateurs ont été ajoutés au protocole d'évaluation afin de prendre en compte les documents légaux publiés par les entreprises sur l'[Open Timber Portal](#), pour les entreprises opérant en République du Congo, au Cameroun et en République Démocratique du Congo.

Quelle est la valeur ajoutée de SPOTT par rapport à la certification ?

La certification est un outil extrêmement utile dans la définition des bonnes pratiques environnementales et sociales et pour assurer que ces pratiques sont mises en œuvre sur le terrain. SPOTT complète et supporte les efforts pour maintenir et accroître le niveau de certification dans les forêts tropicales.

SPOTT couvre des problématiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) qui sont incluses ou qui vont au-delà des certifications. Pour les entreprises certifiées, SPOTT met donc en évidence d'une part les bénéfices de la certification vis-à-vis des pratiques ESG des entreprises et d'autre part leurs engagements pour les problématiques ESG au-delà de celles qui sont incluses dans la certification, tels que les efforts des entreprises pour l'inclusion des femmes dans les opérations forestières (indicateur 94 de la grille Timber and Pulp 2019). Pour les entreprises non certifiées, SPOTT peut mettre en évidence leurs engagements et bonnes pratiques en dehors du cadre des certifications. Dans les deux cas, les entreprises peuvent utiliser leurs évaluations SPOTT pour mieux structurer leur communication et valoriser leurs efforts.

Quel est le lien de SPOTT avec le plan d'action FLEGT de l'Union Européenne ?

Le lien de SPOTT avec FLEGT et les APV est indirect. SPOTT est soutenu financièrement par le Ministère du Développement International du Royaume-Uni (DFID) dans le cadre du programme [Forest Governance, Markets and Climate](#) (FGMC). Le but de ce programme et de ses financements est d'améliorer la gouvernance forestière et de réduire la déforestation et la production illégale de bois, dans le sens des objectifs du plan d'action FLEGT. SPOTT contribue à ces objectifs en promouvant une plus grande transparence dans le secteur forestier. Conformément aux objectifs du programme FGMC, SPOTT a sélectionné 50 nouvelles entreprises en 2019 dont la plupart ont leurs activités dans des pays qui ont un processus APV en cours ou font du commerce entre la Chine et l'Afrique. SPOTT a également intégré davantage d'indicateurs liés à la légalité dans les évaluations SPOTT, notamment 8 nouveaux indicateurs sont évalués en utilisant les scores des entreprises sur l'[Open Timber Portal](#). SPOTT peut ainsi aider les entreprises à mieux valoriser leurs publications et communication quant à leur respect des réglementations.

2.2 Présentations par des acteurs locaux

Lors des trois Forums, plusieurs représentants de la société civile, des administrations et du secteur privé ont pris la parole. Les intervenants ont ainsi pu :

- Présenter leurs activités, la manière dont celles-ci contribuent à une transparence accrue dans le secteur forestier et l'intérêt de la transparence dans le succès de leurs activités ;
- Discuter de leur vision de la transparence, des avantages qu'ils voient à accroître la transparence du secteur et des enjeux que cela présente pour leurs organisations.

2.2.1 Interventions au Forum du Gabon

Françoise Van de Ven, secrétaire générale de l'UFIGA a prononcé quelques mots d'introduction et rappelé les objectifs et l'intérêt du Forum pour les parties prenantes présentes.

Herman Maïssa, Bureau de Coordination du Plan Stratégique Gabon Emergent

Herman Maïssa a présenté le [Plan Stratégique Gabon Emergent](#) (PSGE), et plus particulièrement l'objectif de gérer durablement la forêt gabonaise et de positionner le Gabon comme un leader mondial du bois tropical. Plusieurs décisions politiques et récentes mutations dans la filière forêts-bois illustrent les efforts du

gouvernement pour atteindre ces objectifs. Herman Maïssa a abordé plus particulièrement deux thèmes qu'il a qualifiés de moyens nécessaires pour accroître la transparence des activités de la filière forêt-bois et présentés comme indispensables à l'atteinte des objectifs du PSGE :

- La traçabilité, facteur clé du succès du Plan de Relance de l'Économie et levier pour améliorer la compétitivité de la filière ;
- La certification, renforcée par la récente décision du gouvernement de rendre obligatoire la certification des opérations forestières et l'atelier pour la généralisation de la certification des activités de la filière organisé fin novembre 2018.

Nelly Houtsa, WWF Gabon

Nelly Houtsa est assistante au [Programme Forêts du WWF Gabon](#). Elle a présenté les efforts du WWF pour préserver les forêts et atteindre l'objectif de 50% de forêts conservées et gérées durablement d'ici à 2030. Au Gabon, le WWF contribue :

- A l'élaboration, au développement et à la promotion de standards et cadres réglementaires pour la gestion durable des forêts (Code forestier, cadre réglementaire pour la foresterie communautaire, certification FSC, etc.) ;
- Au renforcement des capacités de l'ensemble des parties prenantes (administration, société civile et secteur privé) dont le WWF facilite la collaboration.

Grace Ollomo, Brainforest

Grace Ollomo est juriste et chef de projet à [Brainforest](#), ONG gabonaise dont le but est de favoriser l'implication des populations locales dans la gouvernance environnementale et les décisions liées à l'activité forestière et agro-industrielle. Elle a présente trois projets en cours de Brainforest, visant respectivement à réduire les risques d'exploitation forestière illégale dans le cadre de grands investissements, à vérifier la légalité et la traçabilité des flux de grumes arrivant sur la Zone économique spéciale de Nkok, et à renforcer les capacités des acteurs non-étatiques pour l'amélioration de la gouvernance forestière. Grace Ollomo a mis en évidence les difficultés de Brainforest à accéder aux concessions forestières et aux informations nécessaires au succès de ces projets. Les efforts de Brainforest pour plus de collaboration et de discussions devraient concourir à réduire ces difficultés d'accès, mais nécessitent une plus grande transparence de la part des autres parties prenantes.

Ladislav Ndembet, Muyissi Environnement

Ladislav Ndembet a présenté le travail de l'association Muyissi Environnement pour la préservation de l'environnement et des droits des communautés victimes d'accapement des terres. Depuis 2017, l'association travaille plus particulièrement sur la lutte contre l'exploitation forestière illégale, les questions relatives au développement de l'Accord de Partenariat Volontaire et le rôle des citoyens dans ce processus. Muyissi Environnement [forme les populations locales](#) aux enjeux de la légalité forestière et à l'observation indépendante. Ladislav Ndembet a fait part des difficultés rencontrées par les acteurs de l'observation indépendante (manque de moyens matériels, accès difficile à l'information, etc.) et a mis en évidence l'importance de l'observation indépendante dans l'amélioration de la gouvernance forestière et la soutenabilité de l'exploitation des ressources naturelles.

2.2.2 Interventions au Forum du Cameroun

Monsieur **Francis Durand Nna**, représentant de la Délégation régionale du Ministère des Forêts et de la Faune, a introduit le Forum, mettant en évidence le progrès du Cameroun sur les questions de transparence et félicitant le Forum de contribuer à une meilleure appropriation par les acteurs locaux de l'initiative SPOTT.

Camille Kamdem, GFBC et Wijma

Camille Kamdem a présenté la transparence du point de vue du secteur privé. Pour les entreprises, la transparence comprend la conformité à la réglementation forestière, le partage de l'information, les réponses aux préoccupations des parties prenantes, la mise en œuvre d'une démarche de gestion participative, et l'évaluation par des tierces parties. Camille Kamdem a mis en évidence les enjeux et avantages de la transparence pour l'entreprise :

- Enjeux : la sensibilité des clients aux informations publiées, le risque d'utilisation à mauvais escient des informations publiées, la méfiance mutuelle entre les parties prenantes ;
- Avantages : promouvoir la gestion durable dans le secteur forestier, rassurer les partenaires et les clients, contribuer à des relations pacifiques entre les parties prenantes et faciliter la collaboration.

Blandine Ouogua et Jack Soh, GFBC

Blandine Ouogua, déléguée générale adjointe du [GFBC](#) a présenté l'organisation de la filière bois au Cameroun, la place du GFBC dans le secteur et les initiatives de la plateforme pour améliorer la transparence du secteur. Les entreprises du GFBC sont pour la plupart certifiées (OLB et/ou FSC), en cours de certification ou ont l'objectif de le devenir (OLB) d'ici deux ans. Elles représentent 66% des concessions et emploient dix mille personnes. Le GFBC travaille plus particulièrement sur la traçabilité du bois, grâce aux outils TimberTracks et [GeoPW](#), que Jack Soh, en charge du projet traçabilité au GFBC, a présentées plus en détail.

Elie Hakizumwami, TRAFFIC

Elie Hakizumwami a présenté [TRAFFIC](#), une ONG internationale spécialisée dans la surveillance du commerce des espèces animales et végétales sauvages. Il a donné une définition et un état des lieux de la corruption dans le secteur forêts-faune et a mis en évidence le besoin de lutter contre la corruption pour permettre une transparence accrue. Dans ce domaine, TRAFFIC participe au développement des connaissances et capacités des parties prenantes, crée des outils (études, formations, guides, etc.) et a mis en place la plateforme [Africa-TWIX](#) pour l'échange d'informations entre les parties prenantes impliquées.

Madeleine Bata, ZSL Cameroun

Madeleine Bata a présenté [le travail de ZSL Cameroun](#) avec le secteur privé pour l'adoption de pratiques durables de gestion des ressources et de la faune et la préservation de la biodiversité. ZSL apporte un appui technique à plusieurs entreprises forestières depuis 2008, contribue à former les futurs exploitants forestiers, et dispense des ateliers de formation pour diverses parties prenantes. Madeleine Bata a mis en évidence les enjeux auxquels ZSL fait face (difficultés à engager le secteur privé, manque de clarté et de mise en œuvre de la loi forestière) et l'importance pour les entreprises de publier leurs engagements lorsqu'elles mettent en œuvre des actions audacieuses et positives.

Jean Cyrille Owada, Field Legality Advisory Group (FLAG)

Jean-Cyrille Owada a présenté l'[Open Timber Portal](#) (OTP). L'OTP est une plateforme web qui promeut le commerce légal de produits bois en compilant des informations sur la conformité légale des entreprises forestières. Cette initiative a été lancée pour répondre à un besoin croissant de transparence et de

centralisation des informations liées à la chaîne d’approvisionnement du bois. Jean-Cyrille Owada a expliqué le fonctionnement de la plateforme et sa complémentarité vis-à-vis d’autres outils tels que SPOTT.



Interventions des participants au Forum du Cameroun. Crédit image : ZSL

2.2.3 Interventions au Forum de la République du Congo

Benoit Jobbé-Duval, Directeur général de l’[ATIBT](#) a prononcé quelques mots d’introduction. Il a présenté l’ATIBT et mis en évidence le rôle que joue l’association dans la facilitation de différentes initiatives et la coordination entre les parties prenantes, à la fois dans les pays producteurs et dans les pays consommateurs de bois tropical.

Tullia Baldassari, Interholco-IFO

Tullia Baldassari a présenté la démarche d’Interholco en faveur de la soutenabilité et de la transparence. Elle a expliqué la manière dont l’entreprise conçoit sa place et son rôle dans son environnement naturel, social, économique et règlementaire. Consciente de son impact, l’entreprise Interholco accueille positivement les initiatives telles que [SPOTT](#), l’[Open Timber Portal](#) et [Fair & Precious](#) qui permettent à Interholco de rendre visible auprès de ses consommateurs et investisseurs ses engagements, sa conformité légale, et ses efforts sur le terrain. Interholco conçoit sa démarche vers la transparence comme pragmatique et ses efforts de communication comme essentiels pour créer de la confiance envers l’entreprise et le secteur.

Alain Bertin Tiotsop, ATIBT Congo

Alain Bertin Tiotsop a présenté les projets de l’ATIBT-Congo pour accroître la participation du secteur privé dans les processus de développement des documents règlementaires (dont l’APV) et augmenter le nombre d’entreprises engagées dans la certification de la gestion durable et de la légalité. Pour cela, l’ATIBT-Congo cartographie les acteurs du secteur, conduit une veille informationnelle, définit et met en œuvre un plan de communication, structure et renforce le plaidoyer du secteur privé, forme le secteur privé aux opportunités du processus de développement des APV FLEGT et de la certification, et accompagne les entreprises dans leur participation à ces processus. La transparence fait partie intégrante de l’ensemble de ces projets et renforce l’image des entreprises et du bois tropical légal et durable sur les marchés internationaux.

Camille Pubill, Délégation de l’Union Européenne en République du Congo

Camille Pubill a rappelé les conséquences négatives de l’exploitation illégale des forêts sur les plans économique, environnemental et social, puis présenté le [Plan d’Action FLEGT](#) de l’Union Européenne pour y mettre fin. Elle a ensuite exposé l’historique, les avancées et les résultats attendus de l’APV en République du

Congo, dont le Système Informatique de Vérification de la Légalité (SIVL) et la Stratégie de mise en œuvre de l'APV 2018-2020, ainsi que les implications pour le pays du Règlement des Bois de l'Union Européenne (RBUE).

Alfred Nkodia, expert FLEGT

Alfred Nkodia a présenté le travail de l'observation indépendante des forêts en République du Congo. L'observation indépendante participe à l'amélioration de la gouvernance forestière et au respect des lois forestières en menant des investigations sur le terrain et en informant les décideurs et le public des observations. L'observation indépendante a commencé en République du Congo en 2006-2009, est pilotée par l'ONG congolaise CAGDF depuis 2013 et fait partie intégrante de la gouvernance forestière en République du Congo. Alfred Nkodia a donné quelques chiffres montrant des résultats contrastés. Alors que 80 infractions avaient été relevées en 2014, 25 ont été relevées en 2017. Parallèlement, le nombre de documents rendus disponibles par les entreprises a augmenté. En revanche, le recouvrement des amendes a grandement diminué (pour atteindre moins de 5% en 2017) et bien que le recouvrement des taxes ait augmenté depuis 2014, il est encore inférieur à 60% en 2017.

Lyna Bélanger, TEREA

Lyna Bélanger a présenté le projet [FINFORTROP](#)³ financé par le Fond Français pour l'environnement mondial de l'Agence Française de Développement (AFD) et mis en œuvre par la Banque de développement des Etats d'Afrique Centrale avec l'aide de TEREA, Agreco et PwC. Le projet vise à susciter chez les banques de la zone CEMAC⁴ et de la République Démocratique du Congo le financement des activités des entreprises forestières en faveur de la gestion durable des forêts. FINFORTROP renforce les capacités des banques de la région en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et de gestion durable des forêts et met à leur disposition des instruments financiers adaptés pour accroître leur prise en compte des impacts sociaux et environnementaux dans leurs décisions de financement.



Interventions des participants au Forum de la République du Congo. Crédit image : ZSL

³ Financement de la gestion durable des Forêts Tropicales Humides du Bassin du Congo.

⁴ La zone CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale) est composée du Gabon, du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Chad, de la République du Congo et de la Guinée Equatoriale.

3. Résultats des ateliers d'échanges

Lors de chaque Forum, les participants se sont rassemblés en petits groupes pour discuter des questions suivantes :

- Quels sont les avantages et opportunités d'une transparence accrue dans le secteur forestier tropical ?
- Quels sont les obstacles à une plus grande transparence du secteur et quelles actions peut-on mettre en place pour les surmonter ?

Les réponses apportées et discussions qui ont suivi sont rapportées ci-dessous.

3.1 Avantages et opportunités

Image et réputation

- > ***La transparence contribue à rendre plus visible et à améliorer l'image du bois tropical, du secteur forestier et des entreprises auprès des parties prenantes.***⁵

Plus précisément, la transparence permet :

- D'accroître la crédibilité du secteur et la confiance des parties prenantes ;
- De rendre plus visibles les entreprises qui font des efforts pour mettre en œuvre des bonnes pratiques ;
- Aux entreprises de plus et mieux communiquer sur leurs politiques liées aux problématiques environnementales, sociales et de gouvernance ;
- D'accroître la communication entre l'entreprise et ses parties prenantes.

Compréhension du secteur par les parties prenantes

- > ***En améliorant l'accès à l'information, la transparence accroît la connaissance et compréhension du secteur par les parties prenantes et contribue à l'entente mutuelle entre les différents acteurs.***

Un meilleur accès à l'information et une compréhension harmonisée dans le secteur permettent :

- Une plus grande et meilleure participation de toutes les parties prenantes à la gestion des ressources et aux prises de décision ;
- Le partage d'une vision commune des rôles et responsabilités liés à l'exploitation forestière ;
- Un meilleur partage des ressources et des revenus liés à l'exploitation forestière ;
- Une meilleure connaissance et donc un renforcement des droits des communautés locales et la réduction des conflits entre exploitants forestiers et communautés locales.

⁵ Les parties prenantes comprennent ici le public, clients, administrations et organisations de la société civile, à l'échelle locale, nationale et internationale.

Retombées économiques

- > ***La transparence du secteur forestier permet des retombées économiques positives pour les entreprises et pour le pays.***

La transparence permet des retombées économiques parce qu'elle :

- Facilite l'accès aux marchés internationaux et notamment aux marchés exigeants en matière de gestion durable ;
- Accroît la crédibilité et la visibilité des entreprises :
 - Au près des banques, des investisseurs et des bailleurs de fonds, améliorant ainsi l'accès à des financements ;
 - Au près des acheteurs et partenaires potentiels, créant ainsi des opportunités commerciales ;
- Met en évidence des bonnes pratiques qui attirent des investissements, augmentant ainsi les revenus du pays, les emplois et la contribution du secteur au PIB, et permettant à terme de contribuer au développement local et à la réduction de la pauvreté.

Gestion durable et bonnes pratiques

- > ***La transparence aide les entreprises à situer leurs performances par rapport aux standards de bonnes pratiques dans le secteur, contribuant ainsi à rendre plus durable la gestion et l'exploitation forestière.***

La transparence favorise la gestion durable des forêts parce qu'elle :

- Met en évidence les lacunes dans les pratiques des entreprises, les aidant à ajuster ces pratiques et accroître leur durabilité ;
- Met en évidence les besoins en ressources et capacités et aide ainsi les bailleurs de fonds, gouvernements, acteurs de la société civile et autres parties prenantes à fournir une aide appropriée au secteur forestier ;
- Aide les entreprises à lutter contre la corruption, concourant à une meilleure gouvernance.

3.2 Obstacles et actions

Ressources et capacités

- > ***Le manque de ressources, d'incitations et de capacités est un obstacle à plus de transparence dans le secteur forestier.***

Plus précisément :

- Le secteur et les entreprises manquent d'incitations économiques (fiscales et venant des marchés) à accroître leur transparence ;
- Une transparence accrue, la communication et la certification nécessitent beaucoup de travail et requièrent des ressources humaines et financières.

Pour surmonter cet obstacle :

- > Des formations et accompagnements techniques peuvent être mis en place pour renforcer les capacités des parties prenantes ;
- > Les mentalités pourraient changer, afin que le secteur soit proactif en termes de communication et de transparence, plutôt que réactif face aux sanctions, taxes et contrôles.

Gouvernance et corruption

- > ***Une mauvaise gouvernance dans l'administration forestière ou au sein des entreprises, la rétention volontaire d'informations et la corruption sont des obstacles à la transparence.***

Plus précisément :

- Le public, la société civile et les observateurs indépendants peuvent trouver difficile l'obtention d'informations de la part des entreprises et gouvernements ;
- Un manque de transparence peut limiter la compréhension par les parties prenantes des cadres juridiques complexes et ainsi leur implication dans le développement de ces cadres ;
- La corruption est souvent répandue et particulièrement lorsque la transparence est faible, il n'est donc pas dans l'intérêt de certains acteurs d'accroître la transparence.

Pour surmonter ces obstacles :

- > Toutes les parties prenantes doivent être informées, avoir accès aux informations pertinentes et avoir la capacité de participer activement aux processus de prise de décisions qui les concernent ;
- > L'ensemble des parties prenantes doivent être formées et informées pour mieux comprendre les cadres juridiques, permettant que ceux-ci soient mieux mis en œuvre ;
- > L'ensemble des parties prenantes doivent être formées à mieux comprendre les questions de gouvernance, de corruption et de transparence et les possibilités d'action ;
- > Des forums et plateformes de dialogue entre acteurs publics et privés doivent être créés et l'ensemble des parties prenantes doit prendre part aux processus de changements légaux et institutionnels.

Risques réputationnels et économiques

- > ***Une transparence accrue peut entraîner des risques réputationnels et économiques pour les entreprises, en particulier lorsque leurs niveaux de transparence diffèrent.***

Plus précisément :

- Les informations publiées par les entreprises peuvent être mal comprises, interprétées ou utilisées à mauvais escient, présentant un risque pour la réputation des entreprises les plus transparentes ;
- Certaines formes de transparence, telles que la publication d'informations commerciales sensibles, peuvent exposer les entreprises à une compétition accrue ;
- La publication d'informations par une entreprise peut attirer l'attention sur ses activités tout en attirant un faible bénéfice économique si le marché ne reconnaît pas les bénéfices d'une plus grande transparence ;
- Inversement, tant que le marché ne reconnaît pas les bénéfices d'une plus grande transparence, une entreprise qui ne communique pas sur ces activités évite d'attirer l'attention sur elle et bénéficie économiquement de son opacité.

Pour surmonter ces obstacles :

- > Les parties prenantes doivent collaborer, travailler ensemble et se soutenir pour atteindre des objectifs communs qui concourent à l'intérêt de tous ;
- > Plus de transparence concourrait à réduire les risques de mauvaise interprétation et utilisation des informations et instaurerait un climat de confiance entre les parties prenantes.

Outils pour plus de transparence

- > ***Il existe de multiples outils visant à accroître la publication d'informations par les entreprises du secteur forestier. Bien qu'ils favorisent la transparence, leur nombre accru présente des enjeux.***

Plus précisément, les enjeux suivants ont été identifiés :

- La multiplication des outils peut rendre l'information confuse pour les personnes cherchant à répondre à leurs exigences ou à utiliser l'information ;
- Il peut être difficile pour les entreprises de comprendre l'ensemble des exigences de ces outils.

Pour surmonter ces obstacles, les porteurs de projets doivent :

- > Collaborer pour créer davantage de synergies entre leurs outils ;
- > Prendre les mesures nécessaires pour informer les parties prenantes du rôle et du fonctionnement de ces outils.



Échanges au Forum de la République du Congo. Crédit image : ZSL



Échanges au Forum de la République du Congo. Crédit image : ZSL

Conclusion

SPOTT promeut un dialogue constructif entre l'industrie forestière, les institutions financières, les gouvernements et administrations, et les organisations de la société civile. Conformément à cette approche, les Forums de la Transparence ont permis de rassembler les parties prenantes intéressées par le secteur forestier du Gabon, du Cameroun et de la République du Congo pour discuter du rôle de la transparence dans l'évolution vers une gestion et gouvernance forestières plus durables.

Les participants ont partagé une vision commune des avantages d'une transparence accrue dans le secteur forestier tropical. Accroître la transparence a été considérée comme une opportunité d'améliorer l'image et la réputation du bois tropical à l'international. Une meilleure communication sur les efforts du secteur forestier pour fournir du bois produit de manière durable permettrait de sécuriser des financements et d'ouvrir des opportunités commerciales, notamment sur les marchés européens. D'autres opportunités ont été identifiées telles que la réduction des conflits, une meilleure entente entre les parties prenantes, une meilleure gouvernance du secteur et finalement une gestion plus durable des forêts.

Face aux obstacles à la transparence qui ont été cités, les intervenants et participants ont proposés des actions, telles que le renforcement des capacités de l'ensemble des parties prenantes, la collaboration et le dialogue, et la prise en compte des opportunités apportées par les APV FLEGT, les certifications et les initiatives indépendantes qui promeuvent la transparence et la gestion durable des forêts. SPOTT encourage l'ensemble des parties prenantes à prendre les mesures nécessaires pour accroître la transparence du secteur et ainsi contribuer à une meilleure gestion des forêts et au développement des économies de la région.

ZSL va organiser d'autres Forums de la transparence dans le bassin du Congo en 2020. Ces Forums 2020 vont s'appuyer sur les Forums 2019 et dresser le bilan des actions entreprises par les parties prenantes pour accroître la transparence, des obstacles auxquelles elles ont fait face, et du soutien nécessaire pour qu'elles poursuivent leurs efforts. D'ici là, l'équipe SPOTT et ses partenaires continueront à soutenir les entreprises du secteur forestier dans leurs démarches de transparence et de valorisation des bonnes pratiques en matière de gestion forestière.



Échanges au Forum du Cameroun. Crédit image : ZSL

Annexe – Participants et évaluations

Nombre de participants

Par catégorie de parties prenantes

<i>Participants représentant des :</i>	Gabon	Cameroun	Rep. Congo	Total
Entreprises forestières	9	6	8	23
Associations et syndicats professionnels du secteur	3	5	5	12
Nombre total de participants du secteur privé forestier	12	11	13	36
ONG internationales et locales	9	12	12	33
Organisations et initiatives multilatérales, administrations internationales	1	0	2	3
Gouvernements et administrations du Bassin du Congo	4	2	6	12
Autres (consultants, indépendants)	2	0	1	3
Nombre total d'autres participants	16	14	21	51
Nombre total de participants	28	25	34	87

Par genre

	Gabon	Cameroun	Rep. Congo	Total
Nombre total de participants	28	25	34	87
Nombre de femmes	13	8	8	29
Nombre d'hommes	15	17	26	58
Pourcentage de femmes parmi les participants	46%	32%	24%	33%

Nombre d'organisations représentées

	Gabon	Cameroun	Rep. Congo	Total
Entreprises forestières	7	6	7	20
Associations et syndicats professionnels du secteur	2	1	2	5
Nombre total d'organisations du secteur privé forestier	9	7	9	25
ONG internationales et locales	6	6	10	22
Organisations et initiatives multilatérales, administrations internationales	0	0	2	2
Gouvernements et administrations du Bassin du Congo	4	1	4	9
Autres (consultants)	2	0	1	3
Nombre total d'autres organisations	12	7	17	36
Nombre total d'organisations	21	14	26	61

Résumé des questionnaires de satisfaction

	Gabon	Cameroun	Rep. Congo	Moyenne
Pourcentage de répondants	50%	32%	29%	37%
Q1 – Les enjeux de la transparence ont été bien abordés pendant le forum	4.1	4.0	4.2	4.1 / 5
Q2 – J’ai trouvé les présentations utiles	4.0	4.6	4.8	4.5 / 5
Q3 – J’ai trouvé les discussions en groupes utiles	3.9	4.4	4.6	4.3 / 5
Moyenne "Présentations et discussions en groupes"	3.9	4.5	4.7	4.4 / 5
Q4 – Les objectifs de SPOTT sont clairs	4.2	4.0	4.8	4.3 / 5
Q5 – La manière dont SPOTT évalue les entreprises est claire	3.8	3.6	4.6	4.0 / 5
Q6 – SPOTT (résultats, données) pourrait être utile à mes activités	3.4	3.6	4.6	3.9 / 5
Moyenne "A propos de SPOTT"	3.8	3.7	4.7	4.1 / 5
Q7 – J’ai trouvé l’organisation de l’évènement efficace (logistique et transport, lieu, informations...)	4.4	4.5	4.7	4.5 / 5
Q8 – J’ai trouvé la facilitation efficace (accueil, modération des sessions)	4.3	4.3	4.7	4.4 / 5
Moyenne "Organisation et facilitation"	4.4	4.4	4.7	4.5 / 5
Moyenne toutes questions	4.0	4.2	4.6	4.3 / 5

Publication : juin 2019

Auteurs

Auteurs : Chris Eves et Caroline Sourzac-Lami

Citation : Eves, C. et Sourzac-Lami, C. (2019). *Forums de la Transparence du secteur forestier – Rapport 2019*. SPOTT. [PDF]
Londres : Zoological Society of London. <https://www.spott.org/reports>

Les auteurs remercient leurs collègues de ZSL et autres partenaires pour leurs contributions lors de la rédaction de ce rapport, dont Michael Guindon, Clara Melot, Claire Salisbury, Françoise Van de Ven et Oliver Withers.

About SPOTT

Developed by the Zoological Society of London (ZSL), SPOTT is an online platform supporting sustainable commodity production and trade. By tracking transparency, SPOTT incentivises the implementation of corporate best practice.

SPOTT assesses commodity producers and traders on the public disclosure of their policies, operations and commitments related to environmental, social and governance (ESG) issues. SPOTT scores companies annually against sector-specific indicators, allowing them to benchmark their progress over time. Investors, buyers and other key influencers can use SPOTT assessments to inform stakeholder engagement, manage risk, and increase industry transparency.

For more information, visit [SPOTT.org](https://www.spott.org).



The SPOTT initiative is funded by UK aid from the UK government; however, the views expressed do not necessarily reflect the UK government's official policies.

About ZSL

ZSL (Zoological Society of London) is an international conservation charity working to create a world where wildlife thrives. From investigating the health threats facing animals to helping people and wildlife live alongside each other, ZSL is committed to bringing wildlife back from the brink of extinction. Our work is realised through our ground-breaking science, our field conservation around the world and engaging millions of people through our two zoos, ZSL London Zoo and ZSL Whipsnade Zoo. For more information, visit www.zsl.org

